



Solesmes



LE MOT DU MAIRE 1

LA MUNICIPALITE

Les commissions municipales	2
Au sein de la Communauté de communes de Sablé.....	3

BUDGET COMMUNAL 2017 ET 2018

Dépenses de fonctionnement.....	4
Dépenses d'investissement.....	4
Fiscalité	4
Dotations de l'état.....	5
Total pour Solesmes	5
Dépenses d'investissement prévisionnelles.....	5
Subventions des associations.....	5

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le secrétariat général de la mairie	6
Les services administratifs municipaux.....	6
L'agence Postale Communale	6
Les services techniques	6
L'école publique Saint-Aquilin.....	7
Le service de restauration scolaire	7
Le service d'accueil périscolaire	7
L'antenne de l'Office de Tourisme.....	8
Les services d'urgence	8
Les services médicaux.....	8
Les assistantes maternelles.....	8
La Maison d'Assistants Maternelles (MAM).....	9
Les informations religieuses	9
Quelques rappels utiles	10
Quelques informations utiles.....	11

LA VIE COMMERCANTE

Les commerçants, artisans et services.....	12
Les commerçants, artisans et services en dehors du centre.....	12
Les hébergements	13
Location de salles	14

SOLESMES EN IMAGES 2017/2018..... 15 à 19

CALENDRIER 2019..... 20 à 21

VIE ASSOCIATIVE..... 22 à 33

VIE DU VILLAGE

L'histoire du village.....	34 à 37
Hommages à Mme Jaquet et M. BLINO.....	38
PLUIH	39

LES MAISONS FLEURIES 2018..... 40

ETAT CIVIL 2017/2018..... 40



L'Abbaye Sainte-Cécile



L'île Saint-Clément

Ce bulletin est le vôtre...

Si vous souhaitez publier un article pour l'édition de 2019, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 31 juillet 2019 au service communication de la mairie :

dany.tailpied@solesmes72.fr

Directeur de publication : Pascal LELIEVRE

Comité de lecture :

Responsable : Brigitte BRUNEAU

Membres : Didier CHEVREUIL, Françoise DENIAU, Père Jean-Philippe DUVAL, Pénélope FILLON, Gérald GAUCLIN et Frédéric TOP.

Rédaction et mise en page : Dany TAILPIED / Société HOMEGRAPHIK

Photos : Associations - Commune de Solesmes - Nicole et Patrick TROUILLET

Charte graphique, Conception et impression : IN DESIGN 07 71 10 30 67

Tirage : 800 exemplaires sur du papier provenant de forêts gérées durablement

Dépôt légal : Novembre 2018

Distribution : Commune de Solesmes.

Le mot du Maire

Le début de l'année aura été marqué par l'inauguration du carré militaire en présence de nombreuses personnalités.

Quel plus bel hommage pouvions-nous rendre à nos soldats, pour marquer le 100^{ème} anniversaire de la grande guerre de 14-18 ! Merci encore à toutes les personnes présentes pour ce bel évènement, et à ceux qui ont œuvré pour sa préparation.

Après le passage de la commission de sécurité et quelques travaux, nous pouvons maintenant utiliser l'Espace du Rôle, pour des expositions, comme celle de l'Atelier Peinture de Solesmes, fin septembre, ou des marchés. La Vallée de la Sarthe pour la seconde année, a organisé un marché du Terroir, le 14 octobre dernier.

La première édition « Nettoyons notre commune » a eu lieu le samedi 29 septembre. Un grand merci à tous les participants, et nous comptons bien renouveler cette opération qui permet à chacun de prendre conscience de notre environnement.

Nous accueillons avec plaisir nos nouveaux boulangers, Monsieur et Madame GAUGAIN, et remercions Madame BONAMY, qui a pris le temps de nous les présenter et a fait une passation très réussie.

Les fêtes des voisins se multiplient sur notre commune, je vous y encourage et vous félicite, c'est un bon moyen de faire connaissance, et d'accueillir les nouveaux arrivants.

Le lotissement du Clos du Porteau, en haut de la rue Angevine, va bientôt commencer, et vous devriez voir les premières constructions dans le courant de l'année prochaine.

Un grand bravo à notre équipe de foot qui a obtenu de très bons résultats cette année. Je remercie Cédric RENOU qui en a été le président pendant 3 ans, et souhaite une pleine réussite à Jason TOUCHARD dans ses nouvelles fonctions de président du club.

Le chemin piétonnier « mairie, Cricri-plage, école d'agriculture » est maintenant terminé, et nous avançons sur le projet d'une liaison douce route de la Chapelle-du-Chêne.

Enfin merci à toutes les associations, pour leur retour et les témoignages de la vie de chacune d'elles, à tous ceux qui rédigent les articles de ce bulletin et à l'équipe de rédaction.

Ce bulletin est une vitrine de la vie à Solesmes, j'espère qu'il vous sera utile tout au long de l'année.

Bonne lecture à tous.

Pascal LELIEVRE



**En haut de gauche à droite :**

Hélène CONGARD (conseillère), Pénélope FILLON (conseillère), Cécile DAILLIERES (conseillère)
Brigitte BRUNEAU (conseillère), Patricia LAVALLIERE (conseillère)

Au milieu de gauche à droite :

Frédéric TOP (conseiller), Christelle PANIER (conseillère), Didier CHEVREUIL (conseiller)
Françoise DENIAU (conseillère), Père Jean-Philippe DUVAL (conseiller)

En bas de gauche à droite :

Jean-Pierre LECOQ (3^{ème} adjoint), Myriam LAMBERT (1^{ère} adjointe), Pascal LELIEVRE (maire)
Gérald GAUCLIN (2^{ème} adjoint)

■ *Les commissions municipales*



Finances, travaux et urbanisme
Appel d'offres
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
Impôts directs

Président : Pascal LELIEVRE, Maire

Affaires scolaires
Illuminations, fleurissement
Présidente : Myriam LAMBERT, 1^{ère} adjointe

Animation, milieu associatif
Sécurité des E.R.P.
(Etablissements Recevant du Public)
Président : Gérald GAUCLIN, 2^{ème} adjoint

Voirie, sécurité,
Entretien des bâtiments communaux
Président : Jean-Pierre LECOQ, 3^{ème} adjoint

Communication, bulletin communal
Présidente : Brigitte BRUNEAU, conseillère municipale





Au sein de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE
SABLÉ-SUR-SARTHE



Population dans chaque commune

Asnières-sur-Vègre	396
Auvers-le-Hamon	1522
Avoise	606
Bouessay	780
Courtilliers	954
Dureil	68
Juigné-sur-Sarthe	1169
Le Bailleul	1239
Louailles	741
Notre-Dame-du-Pé	641
Parcé-sur-Sarthe	2151
Pincé	196
Précigné	3018
Sablé-sur-Sarthe	12508
SOLESMES	1282
Souigné-sur-Sarthe	623
Vion	1452
Total CDC de Sablé	29346

Depuis les élections de mars 2014, la commune de Solesmes est représentée, en fonction de son nombre d'habitants, par deux membres du Conseil Municipal qui ont été élus conseillers communautaires

Pascal LELIÈVRE

Membre du bureau des Maires

Membre des commissions suivantes :

- Finances et modernisation de l'administration
- Aménagement et développement du territoire
- Evaluation des transferts de charges

Myriam LAMBERT

Membre des commissions suivantes :

- Intercommunale d'accessibilité
- Environnement, développement durable et énergie
- Culture, loisirs, famille et enfance

Gérald GAUCLIN

Non élu communautaire, participe aux commissions communautaires suivantes :

- Travaux, voirie et réseaux
- Solidarité, prévention et autonomie



■ Dépenses de fonctionnement : 839 777 €



CHARGES DE PERSONNEL TITULAIRE, CDD ET AIDE AUX LECONS	398 142 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	239 713 €
CONTRIBUTION AUX ECOLES PRIVEES ET CAISSE DES ECOLES	72 401 €
INDEMNITE DES ELUS	44 744 €
ATTENUATION DE PRODUITS	29 963 €
INTERETS DES EMPRUNTS	18 932 €
REMUNERATION DU PERSONNEL REMPLACANT	13 445 €
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	11 474 €
AMORTISSEMENT POUR ENFOUISSEMENT DE RESEAUX	10 963 €

■ Dépenses d'investissement : 449 464 €

Aménagement de locaux pour l'accueil d'une MAM	131 732 €
Travaux d'aménagement de la rue Angevine	123 832 €
Acquisition de l'Espace du Rôle	89 142 €
Travaux de couverture, de menuiseries extérieures et de peinture extérieure de l'espace Jérôme Gruer	30 548 €
Participation financière de la commune pour la 2ème tranche trottoirs allée de Galichon	24 755 €
Travaux pour les eaux pluviales route de Beaucé (bordures et canalisations)	13 615 €
Travaux rue du Rôle pose de bordures et d'un plateau	12 464 €
Remplacement téléphonie mairie	3 587 €
Honoraires pour une étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'Espace du Rôle	3 000 €
Remplacement du chauffage dans les vestiaires et la salle du Club de Foot	2 837 €
Acquisition d'une pompe stade	2 816 €
Acquisition logiciel pour la gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	2 460 €
Travaux de peinture dans le couloir du square de la mairie	2 412 €
Acquisitions : débroussailleuse, groupe électrogène, nettoyeur haute pression électrique	2 121 €
Plantation de 2 érables place de la mairie	1 465 €
Panneaux de signalétique pour la MAM et les infirmières	1 045 €
Acquisition d'un tapis pour le yoga	1 013 €
Acquisition d'une tondeuse électrique	620 €

BUDGET COMMUNAL 2018

■ 1) Fiscalité

TAXES	SOLESMES			COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ (C.C.)	TAUX AVEC C.C. en %
	Bases	Taux en % depuis 2005	Montants (€)	Taux en %	
Foncier bâti	2 902 000	15.06	437 041	5.84	20.90
Foncier non bâti	73 500	24.78	18 213	11.66	36.44
Taxe d'habitation	1 915 000	8.16	156 264	14.19	22.35
Compensation C.C. (1)			123 967		
SOIT UN TOTAL DE			735 485		

(1) Compensation C.C. : attribution d'une compensation de la Communauté de communes de Sablé



■ 2) Dotations de l'Etat

- Dotation forfaitaire
- Dotation de solidarité rurale

2017

81 781 €
14 286 €

2018

70 683 €
13 965 €

évolution en % de 2017 à 2018

moins 14 %
moins 3 %

■ 3) Total pour Solesmes

(Fiscalité + dotations de l'Etat)

819 097 €

820 133 €

égale

■ 4) Dépenses d'investissement prévisionnelles
pour un total de :

345 858 €

- Remboursement du capital des emprunts
- Création d'un site cinéraire dans le cimetière
- Acquisition d'un camion-benne
- Travaux de réhabilitation du parvis de la mairie
- Acquisition d'équipements informatiques à l'école
- Equipement de boucles audio à la mairie et à l'agence postale (pour les personnes malentendantes)
- Acquisition de tables de pique-nique à Cricri plage, rue du Bac et Espace Reverdy
- Travaux de terrassement à Cri-Cri plage
- Aménagement de tablettes (PMR) à la mairie et à l'agence postale
- Acquisitions d'outils sur batterie pour l'entretien des espaces verts
- Divers travaux d'entretien et de mise aux normes ADAP des bâtiments communaux
- Remplacement de la clôture des terrains de tennis
- Travaux de restauration d'une baie et d'une lucarne à l'église
- Rénovation de l'éclairage public voie piétonne Reverdy et rue Saint Aquilin
- Création d'une liaison douce route de la Chapelle du Chêne...

SUBVENTIONS COMMUNALES 2018

ASSOCIATIONS	Votées en 2018	
	Normales	Exceptionnelles
A.D.M.R.	200	
A.P.E.I.	690	
ASSADE	50	
BOWL'MAINES	250	
COMITE DES FETES	200	
CROIX ROUGE	60	
DON DU SANG BENEVOLE	60	
ENNEMIS DES CULTURES	300	
FDGDON	75	
FERMES FLEURIES	60	
J.S.S.	1 500	500
L'ENTRACTE- le bal à Bobby	500	
MEDAILLES MILITAIRES	60	
PARENTS D'ELEVES	560	222
PARTAGE	45	
SCRABBLE	200	
SŒURS GARDES MALADES	300	
SOUVENIR Français	60	
ST RAPHAEL	4 000	

► Rappel total 2017 : 11 474

9 170	722
9 892	



■ *Le secrétariat général de la mairie*

Gestion du conseil municipal, des budgets, du personnel, secrétariat du maire et des adjoints, organisation de manifestations, mise en page et mise à jour des outils de communication : bulletin communal annuel, lettre du Maire, site internet, suivi du recensement de la population, préparation et suivi des élections.



Dany TAILPIED

■ *Les services administratifs municipaux*

Courriel : mairie.solesmes@wanadoo.fr

Site : www.solesmes72.fr

• A LA MAIRIE :

Lundi, mardi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mercredi et jeudi : de 9h00 à 12h00

☎ 02.43.95.45.11

• A L'ANNEXE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

Samedi de : 10h00 à 11h45

☎ 02.43.95.00.80



Catherine LANCELEUR

■ *L'Agence Postale Communale*

Dans les locaux de l'annexe de la mairie aux mêmes horaires.

Départ du courrier à 15h45, sauf le samedi à 11h30.

☎ 02.43.95.45.00



Marlène GUET

■ *Les services techniques*



Technicien coordonnant les services techniques, agent polyvalent, la voie publique est aussi placée sous sa surveillance.

Daniel LEROY

Employé depuis le 4 avril 2016, en contrat avenir, afin de renforcer l'équipe des services techniques.

Guillaume MATTIUZZO

Chargé de l'entretien des bâtiments communaux, il renforce le mercredi matin l'équipe des services techniques.

Julien BELLOEUVRE

Agent polyvalent des services techniques, chargé de l'entretien du fleurissement, des espaces verts et des bâtiments

Jean-Luc GAULAIN



■ *L'école publique Saint-Aquilin*

☎ 02.43.95.37.26.

Inscriptions à l'annexe de la mairie.

Horaires des cours :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00.

Directrice : Anne GABORIT

Enseignantes de gauche à droite :

- TPS/PS/MS : Sandra MAUDET (1^{ère} en bas) et Anne GABORIT (2^{ème} en haut)
- GS/CP : Catherine POLOIS (3^{ème} en haut)
- CE1/CE2 : Anne GABORIT et Justine CHARLES (1^{ère} en haut)
- CM1/CM2 : Emilie DUMAS (2^{ème} en bas)



■ *Le service de restauration scolaire*

Office assuré par Sabrina CHAMAN

A l'école publique

☎ 02.43.95.45.34

Horaires de la cantine :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 13h20.

Inscriptions à l'annexe de la mairie.

Service effectué par :



■ *Le service d'accueil périscolaire*

A l'école, rue Saint-Aquilin ☎ 02.43.62.08.21

Accueil payant (voir tarifs en mairie annexe).

Inscription préalable à l'annexe de la mairie.

Horaires de fonctionnement :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h00 à 18h30.

Encadré par Claudine LAUNAY et Emie GRALINOT.

Garderie municipale : mercredi de 7h30 à 12h30

Encadrée par Claudine LAUNAY





■ *L'Antenne de l'Office du Tourisme*

Rue Marchande, face à la boulangerie, ouverte en juillet et août.



Bureau
d'Informations
Touristiques

■ *Les services d'urgence*

SAMU	15	112
Gendarmerie	17	112
Pompiers	18	112
Pharmacie de garde	118	818
- ENEDIS (E.D.F.)	☎ 09.72.67.50.72	
- Gaz (urgence sécurité gaz naturel)	☎ 08.10.43.30.72	
- Eau (VEOLIA)	☎ 09.69.32.35.29	
- Assainissement (Nantaise des Eaux)	☎ 02.40.18.84.00	
- Nuisibles (contacter la mairie)	☎ 02.43.95.45.11	

■ *Les services médicaux*

Médecine générale : Docteur Gérard PORTIER, 4 route de Beaucé. ☎ 02.43.95.38.33

Pharmacie des Deux Rives : Mmes RONDEAU et VERON, 19 rue Marchande. ☎ 02.43.95.01.34

Soins infirmiers :

Religieuses Servantes des Pauvres, 1 rue Jules-Alain. ☎ 02.43.95.45.40

Permanences d'infirmiers, 9A rue Angevine. ☎ 02.43.95.06.93

du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 06.07.95.76.63
et samedi matin sur rendez-vous.

Kinésithérapeute : Philippe SAULAY, 33 rue Marchande. ☎ 02.43.92.49.05

Ostéopathe : Elena LECOMTE, 9A rue Angevine. ☎ 07.81.95.31.33

Pôle Santé Sarthe et Loir : La Chasse du Point du Jour LE BAILLEUL. ☎ 02.44.71.30.00

Site internet : www.ch-polesantesartheuloir.fr

Centre antipoison : à ANGERS. ☎ 02.41.48.21.21

■ *Les assistantes maternelles*

Nadine BEAUMIER	12, Hameau du Glandier	☎ 06.78.26.18.78
Laëtitia CHEVET	4, allée Léon-Landeau	☎ 07.86.94.15.81
Marie-Noëlle COURMARTIN	15, allée de Galichon	☎ 07.66.15.19.73
Anita FROGER	12, allée Saint Clément	☎ 06.01.02.80.34
Virginie MARTY	15, rue Angevine	☎ 06.17.91.10.72
Nelly POTTIER	7, champ de la Croix	☎ 06.17.80.95.80
Cindy RENOU	34, bis rue Marchande	☎ 06.12.40.59.81
Régine RENOU	36, rue Marchande	☎ 06.21.13.39.82
Sabine ROGER	La Petite Sénetière	☎ 06.79.91.60.82



■ *La Maison d'Assistantes Maternelles : la MAM'Enchantée*

Mesdames Linia CONILLEAU et Emilie YVON accueillent les enfants
du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30.

MAM'Enchantée - Rue St Aquilin - ☎ 07.67.14.54.39

Courriel : mamenchantee72@gmail.com

Facebook : La MAM'Enchantée

<https://mamenchantee72.wixsite.com/mamenchantee72>



- **Vous êtes parents, résidents de la Communauté de communes**, le Relais Assistantes Maternelles - Parents Inter-communal (RAMPI) vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants.
- **Vous êtes assistantes maternelles**, le RAMPI vous aide dans vos démarches administratives et professionnelles.
- **Vous êtes candidat(e) à l'agrément**, le RAMPI vous propose un dialogue sur la profession, une information sur les démarches à effectuer et les aides à l'installation.



RAMPI - Pôle Petite Enfance Bouskidou

9, avenue de Bückeburg - 72300 Sablé-sur-Sarthe

☎ 02.43.62.22.44

✉ rampi@sablesursarthe.fr 🌐 www.sablesursarthe.fr



■ *Les informations religieuses*



Abbaye Saint-Pierre

1 Place Dom Guéranger

☎ 02.43.95.03.08 Fax. : 02.43.95.68.79

✉ abbaye@solesmes.com

🌐 www.abbayedesolesmes.fr

Visite libre de l'église de 11h15 à 13h00 et de 14h à 18h15 en dehors des offices.

Exposition permanente et magasin (CD de chants grégoriens et livres) ouverts de 9h00 à 12h45 et de 14h15 à 19h00 sauf pendant les offices.



Abbaye Sainte-Cécile (moniales bénédictines)

23 rue Jules Alain

☎ 02.43.95.45.02

✉ stececile.solesmes@free.fr

🌐 www.saintececiledesolesmes.org

Messe tous les jours à 9h45



Eglise paroissiale

Place Dom Guéranger

Dimanche et fêtes : Messes à 8h30 et 10h30

Père SOLTNER - Presbytère

8, Place Dom Guéranger

☎ 02.43.95.36.55

✉ paroisse.solesmes@orange.fr



■ Quelques rappels utiles

Démarches d'urbanisme à effectuer en mairie

Ayant constaté qu'un certain nombre d'entre vous ne connaissent pas l'obligation d'effectuer une démarche en mairie avant d'effectuer des travaux, Monsieur le Maire vous rappelle les règles que nous impose le Code de l'Urbanisme pour :

Toute modification de l'aspect extérieur (par exemple : changement de couleur, matériaux, de la façade, des fenêtres, portes, porte de garage... installation de volets battants ou roulants... modification de la clôture).

Toute extension (par exemple : préau, véranda, pergola...).

Toute nouvelle construction (par exemple : abri jardin, piscine, préau...). En effet, votre projet n'étant pas toujours conforme aux règles d'urbanisme en vigueur, il vous est conseillé d'effectuer une démarche en mairie

AVANT DE COMMANDER VOS TRAVAUX

Conséquences de l'interdiction prochaine de l'usage des produits phytosanitaires

Certaines zones (trottoirs, allées et aires de stationnement) deviendront enherbées mais entretenues pour respecter les prochaines réglementations qui interdiront l'usage des produits phytosanitaires.

AIDEZ-NOUS DANS CETTE DÉMARCHE POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT !



Interdiction de brûler à l'air libre les déchets verts

Conformément à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et au Règlement Sanitaire Départemental de 2010, il est rappelé que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit.

Etant considérés comme des déchets ménagers et assimilés, ils doivent être déposés à la déchetterie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500€ par mois.



Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis le 1^{er} mars 2017, les demandes de CNI se font exclusivement dans les mairies équipées de bornes biométriques. La mairie la plus proche est celle de Sablé-sur-Sarthe qui reçoit uniquement sur rendez-vous (02.43.62.50.13).

Liste des pièces à fournir en cas de :

Renouvellement de la CNI :

- Ancienne carte nationale d'identité
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Pour les mineurs, il faut une attestation de domicile des parents + la carte d'identité des parents.

Première demande :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport en cours de validité
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Pour les mineurs, il faut une déclaration de domicile des parents + la carte d'identité des parents.



En cas de perte ou de vol :

- La déclaration de perte ou de vol
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport en cours de validité
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Un timbre fiscal de 25 euros.

CNI périmée depuis plus de 2 ans :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport en cours de validité
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Pour les mineurs, il faut une déclaration de domicile des parents + la carte d'identité des parents.

■ Vous pouvez également effectuer votre pré-demande en ligne sur le site service public ou sur le lien suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

■ **Rappel :** les cartes délivrées à partir du 2 janvier 2004 pour les personnes majeures ont une validité prorogée de 5 ans. Pour renouveler votre carte avant le délai, voir les conditions en mairie.



■ Quelques informations utiles

Horaires déchèterie de la Denisière :

- du lundi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h
- samedi : 10h à 18h sans interruption
- fermée les dimanches et jours fériés.



HORAIRES DÉCHÈTERIE

L'ADMR de Sablé-sur-Sarthe vous propose toute une gamme de services à la personne : pour les familles, célibataires, personnes âgées, personnes en situation de handicap.



- Entretien du logement, repassage
- Aide avant et après la maternité
- Garde d'enfants
- Aide au lever, au coucher
- Aide à la préparation des repas
- Accompagnement, promenade, courses
- Téléassistance au domicile ou mobile

La Maison des services ADMR «Vallée de La Sarthe»,

Maison des services ADMR 21 rue Michel Vielle
72300 Sablé sur Sarthe
☎ 02.43.92.69.63.

Ouverture : Lundi, mardi et vendredi : 9h00 - 13h00
Jeudi 9h00 - 13h00 et 14h00 - 16h30.

www.admr72.com

02 43 95 05 70

partage.sable@wanadoo.fr



5, rue Saint Martin 72300 Sablé sur Sarthe

www.partagesablesursarthe.org

AssoPartageSable

ALLEGES VOTRE QUOTIDIEN, NOUS POUVONS VOUS ETRE UTILES POUR :



MENAGE/REPASSAGE ⁽¹⁾



GARDE D'ENFANT ⁽¹⁾



MANUTENTION / DEMENAGEMENT



PARTICULIERS

ASSOCIATIONS

ENTREPRISES

COLLECTIVITES



ENTRETIEN DE SEPULTURE



JARDINAGE ⁽¹⁾



GARDIENNAGE DOMICILE ET ANIMAUX ⁽¹⁾



ASSOCIATION



L'Association **MOBILE I.T. 72** (Indépendance Transport) : propose le covoiturage associatif au service des personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes de moins de 70 ans à mobilité réduite.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, à la demande sur simple appel téléphonique (48h à l'avance) au 06.38.94.98.09, sur toute la communauté de communes de Sablé. Une participation forfaitaire de 6 euros est demandée par trajet (aller et retour) + une adhésion de 5 euros à l'année.



Votre commune est desservie par le réseau régional des TIS (Transports Interurbains de la Sarthe), pour tous vos déplacements : travail, études, loisirs, achats...

Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou pour toute autre information, rendez-vous sur www.lestis72.fr ou appelez la centrale de mobilité au 02.43.39.90.72.

Attention :

Les TIS ne relèvent plus de la compétence du Département (CG72) mais de celle de la Région des Pays de la Loire depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les services de ramassages scolaires ne relèvent plus de la compétence du Département (CG72) mais de celle de la Région des Pays de la Loire depuis le 1^{er} septembre 2017 :

<http://www.paysdelaloire.fr/?id=10432>

■ Les commerçants, artisans et services

Bar-Tabac-Journaux

« La Solesmienne »

Thomas FIALDINI
6, rue Marchande

☎ 02.44.34.50.16



Restaurant

« Le Bœuf Fermier »

Dominique NICOLAS
12, rue Marchande

☎ 02.43.95.45.19

Crêperie

« La Galetterie »

Charlène et Anthony GEORGET
1, rue du Pont

☎ 02.43.92.02.25



Pharmacie

« des deux Rives »

Mmes RONDEAU & VERON
19 Rue Marchande

☎ 02.43.95.01.34

Boulangerie-Pâtisserie

Julie et Guillaume GAUGAIN

« Au Moulin Sucré »

1, Rue Angevine

☎ 02.43.92.26.70



Le marché hebdomadaire

Place Madame Cécile-Bruyère
le mercredi matin

Salon de coiffure

« Couleurs du Temps »

Aurélié MÉNARD
9, rue Angevine

☎ 02.43.92.36.87



Institut de Beauté

« Douceur d'Arôme »

Cécile PARÉ
20 route de Beaucé

☎ 06.73.99.62.85

■ Les commerçants, artisans et services implantés en dehors du centre

THOMAS BOUVET	Macon, paysagiste - Lieu-dit «La Petite Taupe»	☎ 06.30.43.65.08
FOUILLE-LEMOINE	Imprimerie - Lieu-dit «La Petite Taupe»	☎ 02.43.95.00.51
SERRE DE BELLEVUE	Horticultrice, maraîchère - «Bellevue»	☎ 06.48.68.54.60
MARTIN PIERRE	Charpente menuiserie - 14, route de Chaillot	☎ 02.43.95.36.99

Pour toute information complémentaire et pour consulter la liste des autres commerçants et artisans implantés sur les zones d'activités, nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet : www.solesmes72.fr

■ Les hébergements

Hôtel/Restaurant



« Le Grand Hôtel »

Michèle & Bertrand JAQUET - Marie JAQUET, Directrice
Place Dom Guéranger

☎ 02.43.95.45.10

🌐 www.grandhotelsolesmes.com

Gîtes et Chambres d'hôtes

« Le Fresne »

Marie-Armelle LELIÈVRE
Route de Beaucé

☎ 02.43.95.92.55

🌐 www.gites-de-france-sarthe.com



« Gîte de la Petite Communale »

Colette et Thierry PAQUIER-QUANTIN
17 rue Jules Alain

☎ 06.22.18.78.52

🌐 www.lapetitecommunale.fr

« Les Gîtes du Centre »

Hélène et Marc CONGARD
16 rue Jules Alain

☎ 02.43.92.67.38

🌐 gitesducentre72solesmes@orange.fr

Pour trouver un hébergement temporaire chez l'habitant, contacter :

LE FLORE HABITAT JEUNES
23 rue Maupertuis - 72000 Le Mans
02.43.81.27.55
www.florehabitatjeunes.org



■ Location de salles

Pour les disponibilités et les tarifs : s'adresser au secrétariat de mairie
 ☎ 02.43.95.45.11 ou consulter le site internet de la commune : www.solesmes72.fr

La salle des fêtes, Chemin de la Sénotière – Site de Bellevue

Grande salle : capacité maximum 300 personnes

Petite salle : capacité maximum 64 personnes

► TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR 2019 ◀

Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.

A NOTER :

Une participation sera ajoutée en cas de surplus de frais d'éclairage et de chauffage :
 + 0,15 € par KW/H pour toute consommation par jour supérieure à 200 KW/H et 100 KW/H par 1/2 journée

* Grande salle + cuisine :	<i>Journée du lundi au vendredi :</i>	350 € (identique depuis 2013)
	<i>Week-end et Jour férié en semaine (y compris les 24 et 31 décembre) :</i>	500 € (identique depuis 2013)
* Petite salle + cuisine :	<i>Journée du lundi au vendredi :</i>	250 € (identique depuis 2012)
	<i>Week-end et Jour férié en semaine (y compris les 24 et 31 décembre) :</i>	350 € (identique depuis 2013)
* Grande salle + petite salle + cuisine :	<i>Journée du lundi au vendredi :</i>	390 € (identique depuis 2012)
	<i>Week-end et Jour férié en semaine (y compris les 24 et 31 décembre) :</i>	560 € (identique depuis 2013)

• Organisation de réunions en ½ journée en semaine :

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 19 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

* Grande Salle sans cuisine :	½ journée :	140 € (identique depuis 2013) (135 € en 2012)
* Grande Salle + cuisine :	½ journée :	200 € (identique depuis 2013) (190 € en 2012)
* Petite salle sans cuisine :	½ journée :	70 € (identique depuis 2012)
* Petite Salle + cuisine :	½ journée :	115 € (identique depuis 2012)



La salle des fêtes vue de l'extérieur



La cuisine de la salle des fêtes



La remise des prix du fleurissement
à la mairie
le 18 octobre 2017

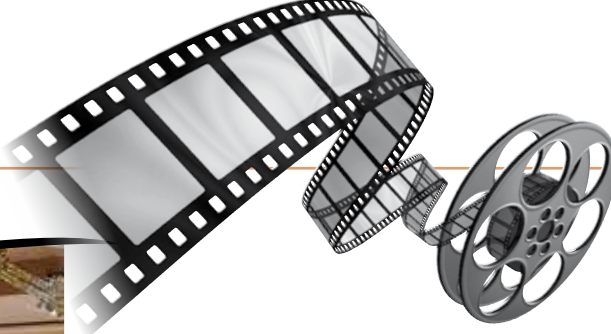
Le repas des anciens
à la salle des fêtes
le 11 novembre 2017



Le marché de la Saint-Nicolas
à l'Espace du Rôle
le 2 décembre 2017

Les visiteurs du marché de la Saint-Nicolas
à l'Espace du Rôle
le 2 décembre 2017





Visite du Maire et des adjoints
à la maison de retraite
à l'occasion du repas de Noël
le 20 décembre 2017

Monsieur le Maire
présente ses vœux 2018
aux solesmiens



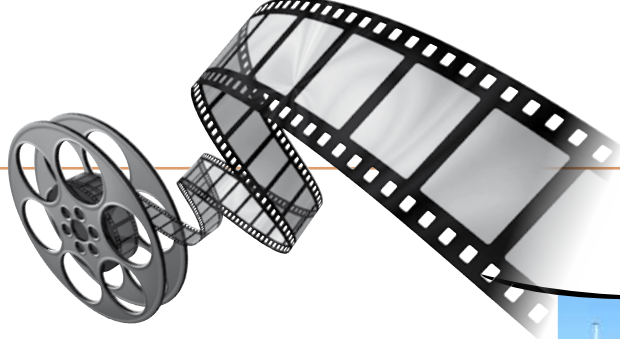
La remise de médaille
de la ville de Solesmes
au président du comice 2017
Gaëtan LANDEAU
le 6 janvier 2018



La remise de médaille vermeil communale,
départementale et régionale
à Daniel LEROY
le 6 janvier 2018



La cérémonie des vœux du Maire
à la salle des fêtes
le 6 janvier 2018



Inauguration du carré militaire
le 10 février 2018



Le repas des associations
à la salle des fêtes
le 16 mars 2018



Le spectacle du repas des associations
à la salle des fêtes
le 16 mars 2018

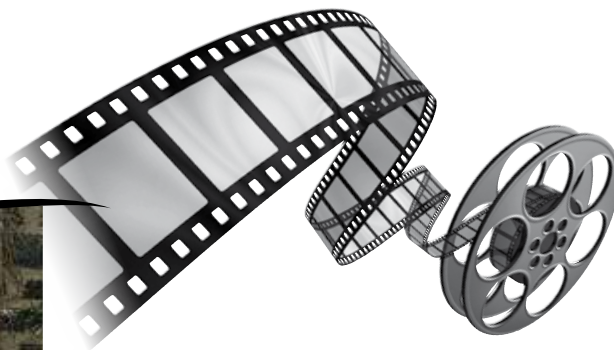


Exposition encadrement et cartonnage
les 7 et 8 avril 2018



Séance Prévention et Autonomie des Seniors
en Sarthe à la salle des fêtes
le mercredi 12 septembre 2018





Aménagement d'un chemin piétonnier rue Jules Alain



Aménagement du site cinéraire



Embellissement du carré militaire par des bandes engazonnées



Installation d'une rampe d'accès à l'abbaye Saint-Pierre



Installation des tables de pique-nique à Cricri plage



Mise en peinture du Passage Square de la Mairie



2019 MAI

1 J	1 S	1 M	1 V	1 L	1 M
2 V	2 D	2 M	2 S	2 M	2 J
3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S
5 L	5 M	5 S	5 M	5 V	5 D
6 M	6 J	6 D	6 M	6 M	6 L
7 M	7 V	7 L	7 J	7 J	7 M
8 J	8 S	8 M	8 V	8 V	8 M
9 V	9 D	9 M	9 S	9 S	9 J
10 S	10 L	10 J	10 D	10 D	10 V
11 D	11 M	11 V	11 L	11 L	11 S
12 L	12 M	12 S	12 M	12 M	12 D
13 M	13 J	13 D	13 M	13 M	13 L
14 M	14 V	14 L	14 J	14 J	14 M
15 J	15 S	15 M	15 V	15 V	15 M
16 V	16 D	16 M	16 S	16 S	16 J
17 S	17 L	17 J	17 D	17 D	17 V
18 D	18 M	18 V	18 L	18 L	18 S
19 L	19 M	19 S	19 M	19 M	19 D
20 M	20 J	20 D	20 M	20 M	20 L
21 M	21 V	21 L	21 J	21 J	21 M
22 J	22 S	22 M	22 V	22 V	22 M
23 V	23 D	23 M	23 S	23 S	23 J
24 S	24 L	24 J	24 D	24 D	24 V
25 D	25 M	25 V	25 L	25 L	25 S
26 L	26 M	26 S	26 M	26 M	26 D
27 M	27 J	27 D	27 M	27 M	27 L
28 M	28 V	28 L	28 V	28 J	28 M
29 J	29 S	29 M	29 M	29 V	29 M
30 V	30 D	30 M	30 S	30 S	30 J
	31 L	31 J	31 D	31 D	31 V



2019 JUIN	2019 JUILLET	2019 AOÛT	2019 SEPTEMBRE	2019 OCTOBRE	2019 NOVEMBRE	2019 DECEMBRE
1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 M	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L	1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 M
Repas des anciennes élèves 60 ans de la JSS Tournoi de scrabble Bal des retraités AG APEI Soirée KIWANI Fête de la St Jean / Comité des fêtes	23 24 25 26	32 33 34 35	36 37 38 39	40 41 42 43	44 45 46 47 48	49 50 51 52



Comité des Fêtes

Didier CHEVREUIL	02.43.95.37.22
Daniel LANCELEUR	02.43.92.27.41

Solesmes Loisirs Culture (SLC)

Club Photo

Scrabble

Théâtre

Encadrement

Ecole de peinture

Patchwork

Tarot

Billard

Tennis

Informatique

Bridge

Groupe Bellator

Jean-Claude PLAETEVOET	06.83.08.01.75
Patrick TROUILLET	02.43.95.07.53
Nicole FOURNIER	02.43.95.13.44
Joël GRUAU	02.43.95.36.53
Anne-Marie BUSSON	02.43.95.74.78
Jean-Paul MAILLOT	02.43.95.30.31
France CASTILLAN	02.43.95.53.20
Paulette FERRAND	02.43.95.33.06
Jean-Paul MAILLOT	02.43.95.30.31
Jean-Claude PLAETEVOET	06.83.08.01.75
Eric BRUNEAU	06.08.03.01.33
Claude BIGOT	06.81.56.07.68
Jeannette LEBLANC	02.43.95.45.69
Aymeric PLAETEVOET	06.37.41.83.52

Familles Rurales

Bourse aux vêtements

Couture

Gymnastique volontaire

Yoga

Art floral

Sylvie GILLET	02.43.92.57.67
Françoise PORTIER	02.43.95.38.33
Sabine ROGER	02.43.92.09.41
Ghislaine ROBIN	02.43.95.33.95
Chantal TROTTIER	02.43.95.78.54
Joëlle GANDON	02.43.92.25.57
Sylvie GILLET	06.10.18.19.05

Club des Retraités

Groupe des Mobilisés

Le Souvenir Français

Jeunesse Sportive Solesmienne

Association des Parents d'Élèves (APE)

A.P.E.I. de Sablé Solesmes

Amicale anciennes élèves des écoles

Lions Club Sablé/Solesmes

Rotary Club

Maison de Retraite

- Association Saint Michel
- Association Saint Raphaël

Les Amis de Solesmes

Club Bowl'Maine de Solesmes

Association de Pêche La Sabolienne

Camping-Car Club de l'Ouest

Comité de Jumelage de Solesmes

Le club Kiwanis Juigné/Sablé/Solesmes

Chantal MAIGNAN	02.43.95.30.17
Christian de GRANDMAISON	02.43.95.45.67
Daniel LEROY	06.27.16.52.77
Jason TOUCHARD	06.24.58.57.92
Audrey FROGER	07.87.15.64.46
Florence FOURMONT	02.43.92.06.07
Marie-Thérèse PORTIER	02.43.92.49.91
Georges SAIAG	
Alexandre DUJON	

www.lions.france.org
webmaster@rotary-sable.org

Yves D'USSEL	02.43.95.19.25
Joël BLASCHET	02.43.95.19.25
Dom Patrick HALA	02.43.95.03.08
Joseph CHENNI	02.43.95.44.73
Serge TESSE	02.43.95.09.16
Daniel BODINIER	02.43.92.49.51
Roger SERVER	02.43.95.11.48
Rabia ASFAR	06.83.17.83.93

■ Comité des Fêtes

Comité des Fêtes



Le comité des fêtes est composé de 25 membres.
Des jeunes, des moins jeunes, des actifs et des retraités.
Son but premier est d'animer la commune.

Si vous avez du temps, n'hésitez pas, venez nous rejoindre.
Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

Dates à retenir

14/10/2018 : Participation au marché du terroir
08/12/2018 : Marché de la Saint-Nicolas
14/15/16 décembre 2018 : Concours de belote
19/05/2019 : Vide grenier
22/06/2019 : Fête de la St-Jean



CONTACT

Didier CHEVREUIL ☎ 06.34.03.62.13

■ APE

L'APE de Solesmes

L'association des parents d'élèves de Solesmes (APE) est composée de parents qui organisent des actions afin de récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques de l'équipe enseignante. Elle apporte aussi de l'animation dans l'école avec des actions importantes dans l'année, telles que les photos scolaires, le goûter de Noël, la kermesse... L'association est également présente chaque année sur le marché de Noël de Solesmes.

Nous essayons de rendre l'école encore plus conviviale à travers nos actions mais aussi par les nombreux échanges avec les enseignants.

Nous possédons un groupe Facebook « APE école Saint-Aquilin de Solesmes », le menu de la cantine y est diffusé ainsi que différentes informations sur les manifestations prévues. Certains parents en profitent même pour partager leur expérience et leur avis.

Si vous êtes parents d'élèves de l'école, n'hésitez pas à entrer en contact avec nos membres pour toute question ou remarque. Et si vous souhaitez intégrer une association jeune et dynamique, en tant que membre ou simple bénévole, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'un d'entre nous et nous nous ferons un plaisir de tout vous expliquer !

(Vous pouvez aussi devenir membre ou bénévole de l'association, il suffit de venir assister à l'assemblée générale ou à une des premières réunions, de s'acquitter de la cotisation annuelle de 5€ et le tour est joué. Si vous souhaitez juste être bénévole, manifestez-vous auprès d'un membre de l'APE et venez ensuite nous aider. Chacun donne du temps qu'il peut suivant ses disponibilités.)

Les membres de l'APE de Solesmes



CONTACT

✉ Audrey FROGER : 07.87.15.64.46
🌐 audrey_coiff@laposte.net
apesolesmes72300.free.fr



AFCP : ASSOCIATION POUR LA FORMATION CHRÉTIENNE DE LA PERSONNE

Connaître l'homme pour lui permettre d'agir en tant que sujet libre et responsable et être heureux

L'AFCP Association pour la Formation Chrétienne de la Personne, basée à Solesmes et fondée par Aline LIZOTTE, cofondatrice de l'Institut de Philosophie Comparée, propose des formations sous forme de sessions et un parcours de niveau universitaire pour adultes au sein de l'Institut Karol Wojtyła (IKW), fondé en 2012. Basées sur une interdisciplinarité qui combine théologie, philosophie et sciences humaines modernes, les formations donnent une vision unifiée de la personne humaine.



Sessions à Solesmes :

Amour Sexualité Vie Chrétienne : une formation intégrale originale et vraie sur l'amour humain pour couples et accompagnateurs de couples. 18 au 24 novembre 2018 / 14 au 20 juillet 2019 / 28 juillet au 3 août 2019

Pour sortir de la crise... la comprendre et agir : connaître la morale contemporaine pour élaborer un agir libre et vertueux. 14 au 18 janvier 2019

La personne humaine et le dynamisme de son affectivité : pour comprendre et vivre ses émotions comme un chemin de bonheur et de liberté. Prochaine session : nous contacter

Institut Karol Wojtyła : formation à une anthropologie adéquate pour l'accompagnement de la personne humaine : à Paris, sur 4 ans, six week-ends par an, diplôme en partenariat avec l'Institut Catholique de Toulouse.



CONTACT

Renseignements : www.asso-afcp.fr

☎ 02 43 62 10 23 – session.afcp@asso-afcp.fr – 1 rue des Marbreries, 72300 Solesmes

Retrouvez nous sur facebook @AssoAFCP ; twitter @AFCP_Solesmes ; youtube Institut Karol Wojtyła

EHPAD St Raphaël

Les associations St-Raphaël et St-Michel (qui gèrent l'EHPAD et ses bâtiments) mènent actuellement un travail de réflexion sur le rôle et la place de la maison de retraite au sein de Solesmes et de son environnement.

A l'invitation du Directeur Frédéric TOP, une soixantaine de solesmiens se sont réunis le 26 avril 2018, pour réfléchir ensemble sur l'avenir de la maison de retraite, partager leurs idées, leurs souhaits et répondre à la question :

« Comment imaginez-vous la maison St-Michel de demain ? »

La réunion à la Marbrerie était animée par le cabinet de consultants « Consol et Cie ».

Le succès de cette journée démontre votre attachement à votre maison de retraite. Nous vous en remercions.

Aujourd'hui le travail continue. Les idées nombreuses et intéressantes ont été regroupées par thèmes. Des commissions seront créées pour la mise en œuvre de ces idées.

Si vous n'avez pas pu être présent à cette journée, rassurez-vous, à tout moment vous pourrez rejoindre un de ces groupes de travail sur un ou plusieurs thèmes de votre choix.



CONTACT

☎ 02.43.95.19.25



■ Association Solestes Loisirs Culture

L'Association Solesmes Loisirs Culture propose actuellement les activités suivantes :

Billard, Bridge, Dessin et Peinture, Encadrement et Cartonnage, Informatique, Photographie, Scrabble, Expression Musicale, Tarot, Théâtre, Tennis, Travail d'aiguille et Patchwork.

Nous accueillons toutes celles et ceux qui souhaitent partager des moments de convivialité en pratiquant une ou plusieurs activités. Chaque section est animée par un ou plusieurs passionnés. C'est ce qui confère une forte dynamique à Solesmes Loisirs Culture. Merci à nos responsables pour leur temps et la qualité de leur prestation.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter les adresses suivantes :

- 🌐 www.slccassociation.canalblog.com/ ou
- 🌐 www.facebook.com/solesmes.loisirs.culture/ ou
- 🌐 www.solestes72.fr/asso-f352-.html

A très bientôt parmi nous !

Jean-Claude PLAETEVOET
Le Président



Un nettoyage et le changement d'équipements sont prévus fin 2018 sur les courts de tennis mis à disposition de la section tennis.

Les activités reprendront pour la saison 2019/2020 sur les deux courts en quick offrant aux adhérents la possibilité de pratiquer à volonté un tennis de loisir.

N'hésitez pas à demander votre bulletin d'adhésion au bar de Solesmes et à exprimer vos talents sportifs...sans modération.

Tous les renseignements se trouvent sur le blog SLC :

🌐 www.slccassociation.canalblog.com

CONTACT

Eric BRUNEAU ☎ 02.43.95.80.16



Le silence s'impose (une journée de championnat en Sarthe).



Réception de l'écusson de Solesmes pour la nouvelle tenue des joueurs pour le challenge 2018/2019, avec la présence de notre Maire Pascal LELIEVRE et du Président de la S.L.C. Jean-Claude PLAETEVOET.

CONTACT

Jean-Paul MAILLOT ☎ 02.43.95.30.31



La Section Bridge de Solesmes-Loisirs-Culture, en dehors de ses activités habituelles du mardi après-midi, de 13h30 à 19h, organise certains tournois internes : le Grand Tournoi annuel sur invitation, le Tournoi des Dames, celui des Hommes et le Tournoi mixte. Son effectif est stable.

CONTACTS

Jeannette LEBLANC : ☎ 02.43.95.45.69 ou 06.80.59.38.59
Odette BODINIER : ☎ 02.43.92.49.51
Marcel PACREAU : ☎ 02.43.95.44.17



Le tarot à Solesmes, un club ouvert à tous.

Vous aimez le tarot, alors n'attendez plus ! Il existe une structure associative à Solesmes qui peut vous accueillir à n'importe quel moment de l'année.

La section tarot est rattachée à Solesmes Loisirs Culture (SLC). Présidée par Paulette FERRAND, elle compte actuellement cinquante adhérents dont trente-deux hommes et dix-huit femmes. Cinq viennent du Maine-et-Loire, quatre de la Mayenne. Les retraités de toutes origines et de tous milieux forment la majorité des adhérents, le club compte également des actifs qui s'adonnent à leur passion pour le tarot le plus souvent le vendredi soir.

Ambiance conviviale

Les séances se déroulent les lundis et jeudis, de 14 heures à 18 heures, ainsi que les vendredis, de 20 heures à minuit. La municipalité met à la disposition des joueurs une très belle salle à l'Espace Jérôme-GRUER. Dans une ambiance conviviale mais non dénuée d'un esprit de compétition, on y pratique le jeu à quatre dans le respect des règles édictées par la Fédération française de tarot (FFT). Dans ce cadre, un challenge et un concours interne suivi d'un apéritif dînatoire sont proposés aux adhérents.

Le club organise également deux journées de concours open (ouvertes à tous) qui attirent des joueurs de toute la région. Les prochains concours se dérouleront le 16 novembre 2018, le 1^{er} mars et le 15 novembre 2019 à la salle des fêtes de Solesmes.

Tarot duplicate

Le club s'efforce aussi d'apporter de la nouveauté. C'est ainsi qu'il a proposé cette année à ses adhérents une soirée en duplicate. Créé par la FFT, le tarot duplicate vient du nom anglais signifiant servir les mêmes cartes ou donner de tarot à différents joueurs. Cela permet de voir comment chaque joueur réagit et surtout de comparer les scores réalisés. Dans ce type de jeu, le facteur « chance » est éliminé.



Cotisation : 15€

CONTACT

Paulette FERRAND ☎ 02.43.95.33.06
Stéphane GELOT ☎ 02.43.92.08.67



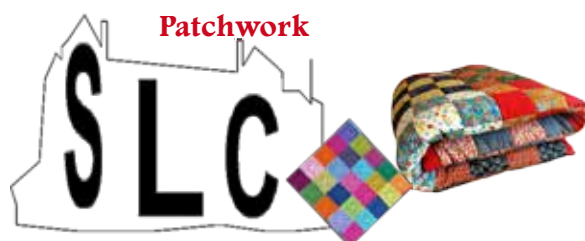
Pendant l'année 2017-2018 « PLAISIR, PASSION et PATIENCE » ont permis à la trentaine de participants, lors des cours du lundi (14h à 16h30) ou du vendredi (9h à 11h30 ou 14h à 16h30), de réaliser des cadres et des objets en carton et de préparer l'exposition annuelle des 7 et 8 avril 2018.

Comme chaque année le succès était au rendez-vous dans le nouvel Espace du Rôle. Chacun a pu admirer la diversité des créations et partager quelques gourmandises pour le plaisir. La patience et la passion des membres de l'atelier aideront Gabin et son groupe à réaliser leur projet de vacances à Concarneau, grâce à la vente au profit de l'IME l'Enfant Soleil de l'APEI de Solesmes. Nous vous donnons rendez-vous en avril 2019 pour notre prochaine exposition.



CONTACT

Anne-Marie BUSSON ☎ 02.43.95.74.78



Vous avez envie d'apprendre, de confectionner, d'échanger des idées pour des travaux de Patchwork, Hardenger, Pergamano, Tricot, Point de croix ?

Venez rejoindre le club : Espace Bellevue à Solesmes tous les mercredis de 14h à 17h et un mardi sur deux de 20h30 à 22h30.



CONTACTS

France CASTILLAN ☎ 02.43.95.53.20
Michelle REMARS ☎ 02.43.95.85.90



Correction des épreuves et travail au château de Dobert.



Au travail à l'Atelier Salle Enjubault.

L'Ecole de peinture de Solesmes est ouverte à tous et de tous niveaux :

- Le mercredi de 20h à 22h.
- Le samedi une fois sur deux de 10h à 12h.
- Le mardi une fois par mois de 14h à 16h (modèle vivant).

CONTACT

Jean-Paul MAILLOT ☎ 02.43.95.30.31



Le Club Photo a présenté les 19, 20 et 21 octobre 2018 un diaporama en multivision sur un écran de 8 mètres, à la salle des Fêtes de Solesmes. Au cours de l'année écoulée, diverses représentations se sont déroulées pour animer les remises des fleurissements de Solesmes et Sablé.

Etudier son cadrage, soigner son exposition, attendre le bon moment pour déclencher, se lever très tôt pour profiter de la meilleure lumière, utiliser son flash à bon escient, c'est tout l'art de faire une jolie photo en combinant sa sensibilité artistique avec la technique et l'expérience.

Les dates du diaporama 2019 seront les 18, 19 et 20 octobre.



ENTRÉE GRATUITE, VENEZ NOMBREUX.

CONTACT

Patrick TROUILLET ☎ 02.43.95.07.53



Partage de compétence, convivialité, échange dans le monde de l'informatique, initiation au traitement de texte, au classement, au classeur, internet, diaporama photos, etc



CONTACTS

Claude BIGOT ☎ 06.81.56.07.68
✉ clbigot72@orange.fr

Abel LAUNAY ☎ 02.43.92.70.37
✉ abelaunay@orange.fr



L'année 2017-2018, une nouvelle très bonne saison pour notre troupe « TOUS ENSEMBLE ». Après cinq représentations de « Panique au Plaza » en novembre et décembre 2017 et deux en janvier dont une pour la « Ligue contre le Cancer ». Nous avons débuté nos déplacements à :

Louarné (53), La Flèche, La Chaussée Saint-Victor près de Blois, et Parc-sur-Sarthe sous le chapiteau de la compagnie « HOULALA ».

Pour notre nouvelle saison 2018-2019 le choix de la pièce s'avère plus difficile que prévu, car nous l'avons choisie tardivement : ce sera « **Les Belles Sœurs** » d'Éric ASSOUS.

Nous avons un mois et demi de retard, mais la troupe relèvera le défi pour vous présenter, **le 30 novembre et les 01-02-07-08 et 09 décembre 2018**, une pièce aussi bien aboutie que les années précédentes.



Dates à retenir pour représentations

Vendredi 30 novembre et les 01 - 02 - 07 - 08 et 09 décembre 2018
Salle des fêtes

CONTACT

Joël GRUAU ☎ **06.73.90.01.67**
✉ joel.gruau@wanadoo.fr

Rotary club

Le Rotary et la santé

Cette année, pour la première fois, le professeur Xavier Morin de l'Ecole Normale Supérieure, qui a bénéficié d'une dotation « Espoir en Tête » en 2014, est venu à Solesmes nous présenter une conférence grand public sur les méthodes de travail en recherche fondamentale, façon pour lui de remercier le Rotary et « Espoir en Tête » pour son aide dans l'achat d'un microscope de pointe. La municipalité de Solesmes avait mis gracieusement la salle des fêtes à notre disposition. Cette première édition a rassemblé une bonne centaine de personnes. Nous espérons pouvoir reconduire ce type de présentation en 2019.



Le Rotary en soutien au service de proximité

Le Rotary club de Sablé a déjà financé en 2014 l'achat d'un minibus et s'était engagé en 2017 à participer au financement d'un deuxième véhicule adapté aux transports de personnes à mobilité réduite. Différentes actions ont été menées pour sensibiliser le public et lever des fonds. L'action principale a été l'organisation de deux spectacles de divertissement le 25 octobre 2017. Les 4 artistes, Paulo - humoriste local bien connu des saboliens, Jean Martini - humoriste, Alexandra Slavia - violoniste et Miguel - danseur de limbo, ont déplacé 1300 spectateurs et rempli à deux reprises le Centre Culturel Joël Le Theule de Sablé, mis gracieusement à disposition par la Ville de sablé. Les bénéfices ont permis de financer un deuxième véhicule acheté d'occasion pour l'association Mobile IT 72.



Toutes nos autres actions sont présentées sur le site du Rotary-Club de Sablé :

🌐 www.rotary-sable.org

Si vous êtes intéressés par nos actions et/ou souhaitez en savoir plus sur le Rotary :

🌐 contact@rotary-sable.org



■ Amicale des anciennes élèves



C.P. 1976-1977

CONTACTS

Marie-Thérèse PORTIER ☎ 02.43.92.49.91
Jacqueline BARDOU ☎ 02.43.95.41.62

Depuis plus de 25 années les membres de notre association ont beaucoup de plaisir à se retrouver chaque année le premier mercredi du mois de juin, pour un traditionnel pique-nique. C'est l'occasion d'évoquer les souvenirs de notre scolarité, qui malgré une discipline qui n'est plus de ce temps, reste une belle et douce période de notre vie.

En effet, nous évoquons le souvenir de Mademoiselle SOUCHU, arrivée à l'école de Solesmes le 1^{er} octobre 1929, après sa formation d'institutrice à l'Ecole Normale Primaire du Mans. Particulièrement dévouée à ses élèves, elle nous accompagnait à bicyclette à Sablé pour passer le Certificat d'études et nous offrait des friandises entre les épreuves. Elle organisait un voyage en train, une première pour beaucoup élèves, pour découvrir le château d'Angers. Beaucoup se souviennent d'elle lorsqu'elle prenait son violon pour nous jouer des morceaux dont nous avons oublié les titres. Elle quitte l'école en 1958 pour une longue retraite, elle décède en 1998 à l'âge de 97 ans et repose au cimetière de Solesmes.

Nous souhaitons vivement intégrer de « nouveaux » anciens élèves, pour rajeunir nos rangs et perpétuer la mémoire du temps passé dans cette belle école.

■ JS Solesmes



Nouvel entraîneur arrivant de Bazouges, Jérôme JEUSSEAUME a pu compter sur 60 licenciés cette saison.

L'équipe A finit à la première place de son championnat et accède donc à la nouvelle R3 (niveau Ligue), atteint une seule autre fois dans l'histoire du club.

L'équipe B termine à la cinquième place et réalise une belle saison, la dernière du coach Simon HENROT, qui reste joueur et solesmien la saison prochaine. Merci à lui pour ces deux belles années en tant qu'entraîneur. Il sera remplacé par Cyrille DEROUET : bienvenue à lui.

Enfin l'équipe C, entraînée au début par Didier DAVID, que l'on remercie pour son investissement, termine troisième et fait sa plus belle saison depuis des années. Le relai a été pris par Jonathan RENARD et Samuel HUBI qui confirmeront leur fonction l'an prochain.

Une équipe de foot-loisir a été créée cette année, dirigée par Alban TOUTAIN et Christophe LEMAITRE. Plaisir et passion au rendez-vous, nous recommandons la saison prochaine.



Vingt-cinq jeunes de 12 ans à 18 ans, en entente avec Parcé, Juigné et Vion représentent Solesmes.

L'école de foot des 5-11 ans continue de grandir avec 25 licenciés. Une équipe U9 et U7 a pu être alignée les samedis.

Le nouveau bureau 2018-2019 vous accueille avec plaisir :

- Le samedi 03 novembre 2018 pour sa tartiflette
- Le vendredi 05 avril 2019 pour son loto et le samedi 06 avril 2019 pour sa deuxième soirée.
- Enfin la JS Solesmes fêtera ses 60 ans le samedi 08 Juin 2019.

Sportivement, Jason TOUCHARD, Président de la JS Solesmes



CONTACT

✉ touchardjason@gmail.com

■ Groupe des Mobilisés

Le groupe des Mobilisés de Solesmes a organisé son repas annuel le 1^{er} mars 2018 et son barbecue le 1^{er} septembre 2018 à la salle des fêtes de Solesmes.

Le 10 février 2018 il a participé activement, aux côtés de nos amis du Comité Local du Souvenir Français, à l'inauguration du Carré Militaire restauré.

Il a pris part aux commémorations du 8 mai 2018 et participera à la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Cela permettra de rappeler aux plus jeunes que nos anciens ont sacrifié leur vie pour que vive La France.



■ Club des retraités

L'association compte 112 adhérents avec des activités diverses. Nous commençons l'année par l'assemblée générale du 8 février, ensuite jeux de belote jeudi après-midi salle Jérôme-GRUER toutes les semaines. Nous organisons des randonnées pédestres une fois par mois avec le club de Parcé. Nous nous retrouvons quatre après-midi dans l'année pour danser à la salle des fêtes et deux journées pour pêcher à Parné-sur-Roc, la première en mai et la seconde en septembre.

Nous avons fait une sortie à Fougères, le 7 juin avec le club de

Parcé pour visiter le musée de l'horlogerie, et une journée à Perros-Guirec, le 3 juillet à la découverte des îles aux oiseaux, puis Pleumeur-Bodou pour visiter la Cité des télécoms (le Radôme), deux journées « détente » conviviales.

Un déjeuner spectacle aura lieu à Meslay le 27 novembre, nous terminerons l'année par le repas festif de Noël le 6 décembre. A la fin de ce repas nous fêterons les anniversaires de nos seniors (80-85-90 et plus), encore une journée sympathique à venir.

La présidente.
Chantal MAIGNAN

Date à retenir

Prochaine assemblée générale
jeudi 24 janvier 2019

CONTACT

Chantal MAIGNAN ☎ 02.43.95.30.17



CONTACTS

Nicole FOURNIER ☎ 02.43.95.13.44
✉ nicole50fournier@orange.fr

France CASTILLAN ☎ 02.43.95.53.20
✉ france.castillan@orange.fr

adresse mail pour toute correspondance :
🌐 nicole50fournier@orange.fr



“Félicitations aux jeunes pour leur performance et leur implication au sein du club”

Histoire du carré militaire de Solesmes

L'histoire du carré militaire de Solesmes est indissociable de celle des deux abbayes. En effet dès octobre 1914, l'autorité militaire réquisitionne les deux abbayes dont les bâtiments étaient vacants depuis le départ en exil des moines et moniales en 1901.

Sainte-Cécile et Saint-Pierre deviennent alors les hôpitaux complémentaires, appelés aussi ambulances, N°38 équipé de 392 lits et N°39 équipé de 200 lits.

L'hôpital N°38 est réservé à la chirurgie osseuse et au traitement chirurgical des tuberculoses osseuses. Il fonctionnera du 15 mars 1915 au 28 février 1919.

L'hôpital N°39 est réservé aux tuberculeux. Il fonctionnera du 25 décembre 1914 jusqu'en février 1920.

L'arrivée de malades contagieux à Solesmes ne s'est pas faite sans heurt : un compte-rendu du conseil municipal du 2 avril 1916 fait état de protestations du conseil parce que des tuberculeux se promenaient dans le village.

Néanmoins dès le 14 février 1915, le Maire Jules ALAIN et le conseil municipal décident de réserver pour les sépultures des soldats un terrain de 60 m² dans le cimetière communal. En 1917 devant l'augmentation du nombre de morts, 10 par mois, une nouvelle extension est consentie.

Après la guerre, la municipalité parviendra à faire reculer le Département, qui envisageait la création d'un sanatorium en lieu et place des hôpitaux de guerre ! Les moines et les moniales réintègrent les abbayes en 1922.

La disposition actuelle des tombes date de 1936, après que le Gouvernement polonais ait demandé le transfert de 17 dépouilles de soldats polonais vers la nécropole nationale « Le Bois du Puits » à Auberive-sur-Suippe dans la Marne.

Depuis ce carré a toujours été entretenu par la commune et le Souvenir Français.

■ Souvenir Français

Comité de Solesmes

Le carré militaire a été inauguré le 10 février 2018 avec tous les honneurs qu'il convient. Nous avons réussi à rassembler plus de 60 drapeaux, et nous avons été honorés par la présence du président national du Souvenir Français, le contrôleur général des armées Serge BARCELLINI, mais également de Monsieur le Préfet Nicolas QUILLET, d'une représentante du ministère des anciens combattants Madame Myriam ACHARI, et des représentants des comités sarthois et des membres des associations solesmiennes. Et je ne voudrais pas oublier Mesdames MARTIN et BREGAIN les petites filles du soldat MESROUZE inhumé dans notre carré militaire.

Une exposition ouverte pendant 10 jours a complété cette inauguration, dans l'Espace du Rôle. Elle a accueilli 250 personnes de toutes générations qui nous ont félicités pour cet hommage à la hauteur de nos espoirs.

Un nouveau porte drapeau suppléant a été nommé, Bernard DENIAU qui a déjà assumé plusieurs fois cet honneur.

Au cours de cette année 2019, nous allons assurer l'entretien du carré, et continuer à honorer la mémoire des soldats morts pour la France, inhumés à Solesmes. Ceci se fera principalement au cours des cérémonies du 8 mai et 11 novembre organisées avec les Mobilisés ; nous ferons également appel à votre générosité avec la quête du 1^{er} novembre et les traditionnels bleuets du 11 novembre.



Cérémonie au carré militaire de Solesmes



Exposition dans l'Espace du Rôle

N'hésitez pas à venir nous rejoindre

CONTACT

Daniel LEROY ☎ 06.27.16.52.77



La résidence Le Cèdre, foyer d'hébergement de l'APEI Sablé-Solesmes a fêté cette année ses 10 ans.

Elle est un des six établissements gérés par l'APEI (IME l'Enfant Soleil, SESSAD Pays d'Oz, SAAJ de Chantermesle situés route de Sablé à Solesmes, ESAT Les Chênes situé rue de la Briqueterie à Sablé, SAVS situé allée des Greluchons à Sablé). Elle comporte 22 chambres individuelles, et 8 studios, attribués en fonction de l'autonomie des personnes accueillies.

Située rue St-Nicolas à Sablé, la construction de la Résidence a débuté à l'automne 2007. Elle a été inaugurée par Monsieur FILLON le 5 février 2010, alors que les résidents avaient déjà pris possession de leurs quartiers dès le 1er novembre 2008. Et le 7 juin 2018, les résidents et toute l'équipe éducative ont convié parents et amis à une soirée festive. Malgré une météo incertaine tout au long de la journée, le temps s'est mis au beau dans la soirée, et les tables ont pu être dressées à l'extérieur pour

le dîner. Tous les résidents, les éducateurs et les maîtresses de maison avaient préparé des décorations très colorées selon le code vestimentaire rose, vert, blanc.

Le Chef de Service Monsieur LANGLAIS avait fait appel à une troupe d'artistes pour assurer l'animation tout au long de la soirée, pour le plus grand bonheur de tous: tours de magie lors de l'apéritif, jongleurs et cracheurs de feu entre la poire et le fromage, et bien sûr DJ jusqu'au bout de la nuit.

Le traditionnel gâteau d'anniversaire a été apporté par la présidente de l'APEI, Florence FOURMONT et la Directrice générale Madame GUIBOURET. Les bougies ont été soufflées dans une ambiance très joyeuse.

L'IME l'Enfant Soleil, pour sa part, a poursuivi tout au long de l'année scolaire son inclusion au sein de l'école St-Aquilin de Solesmes, permettant aux enfants de participer à des activités communes.



Animation spectaculaire



Le gâteau symbole des 10 ans

Famille
rurales
Vivre mieux !



Art Floral



Couture

Les responsables et les horaires des activités pour cette année :

YOGA : Sylvie GILLET le lundi 15h15-16h45 et 17h-18h30 et 18h45-20h15

GYM DOUCE : Chantal TROTTIER le mardi 9h15-10h15

GYM TONIQUE : Ghislaine ROBIN le mardi 20h-21h

COUTURE : Sabine ROGER le un jeudi sur deux 20h30-22h30

ART FLORAL (1/mois) : Sylvie GILLET un jeudi sur quatre 18h30-20h30

BOURSE AUX VÊTEMENTS : Françoise PORTIER

CONTACT

Sylvie GILLET ☎ 02.43.92.57.67

■ Une impératrice à Solesmes



Le mariage (21/10/1911)

Parmi les grandes conséquences de la guerre 1914-1918, on compte la fin de l'empire Austro-Hongrois. La famille impériale (l'empereur Charles, son épouse l'impératrice Zita et leurs enfants) prend le chemin de l'exil. Il passe d'abord par la Suisse, puis, après l'échec de la tentative de reprise du pouvoir en Hongrie (1921), il se poursuit vers l'île de Madère où l'empereur meurt l'année suivante à 35 ans. Après onze ans d'un mariage très heureux, il laisse sa femme enceinte seule

avec huit enfants, dans des conditions de vie précaires. Celle qu'on nommera « l'impératrice courage » commence sa longue vie de veuve à 30 ans. Elle ne se remariera jamais, portera le deuil jusqu'à la fin de son existence et continuera fidèlement de faire vivre le foyer qu'elle a construit avec son mari. Elle meurt en Suisse en 1989, à 96 ans.

Les Solesmiens savent-ils que cette dernière impératrice d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême a bien failli devenir solesmienne ? En voici l'histoire.

Elle commence avec sa grand-mère. Petite fille, Zita, comme ses sœurs, accompagnait sa mère lorsqu'elle rendait visite à sa propre mère, entrée à l'abbaye Sainte-Cécile après son veuvage et devenue Mère Adélaïde de Bragance. C'est ainsi qu'elle fêta ses sept ans à Sainte-Cécile en 1899. Après ses années de pensionnat, comme l'avaient fait déjà les aînées de sa famille, elle séjourne plusieurs mois (1909-1910) à Sainte-Cécile alors en exil dans l'île de Wight, afin de recevoir un complément de formation, rendant aussi de petits services. De cette fréquentation avec Sainte-Cécile naquirent les vocations de trois de ses sœurs : Adélaïde (entrée en 1908), Francisca (en 1913, appelée Cicca, très proche de Zita, de 3 ans son aînée), et Maria-Antonia (en 1919). Mais pour Zita, l'avenir était ailleurs. Elle rencontre dès l'été 1909 son futur époux, le Prince Charles de Habsbourg, qui va devenir héritier du trône après l'assassinat de Sarajevo. Ils se marient en 1911, elle a 19 ans. Le couple accède au trône en 1916. Accaparée par le cours de sa nouvelle vie, ses heurs et malheurs, Zita ne reverra plus Sainte-Cécile pendant quinze ans.

C'est à partir de mai 1925 qu'elle peut reprendre ses visites à Solesmes. Elle vit alors en Espagne.

La chronique de Sainte-Cécile note à propos de son premier séjour : *Le dimanche 24 mai, l'Impératrice arrive vers deux heures, dans le plus grand incognito possible, sans enfants ni majordome mais accompagnée seulement par sa sœur, la Princesse Isabelle.*

Sa Majesté n'avait pas revu sa sœur aînée depuis son mariage, et jamais Mère Scholastique ni Mère Marie-Antonia en moniales, aussi on devine ce que dut être ce premier revoir.

L'Impératrice passe les deux premiers jours à l'extérieur, où on lui a préparé un appartement et où notre Père Abbé Dom Delatte veut être le premier à venir la saluer. On est un peu ému de part et

d'autre : le vieil abbé et la jeune souveraine, qui avait remis entre ses mains son âme d'enfant et qui n'avait cessé de s'appuyer sur sa prière au milieu de toutes ses épreuves. La visite se renouvellera, et elles apporteront un vrai réconfort, rien n'étant plus fortifiant que le contact des saints.

A son tour, le Père Abbé Dom Cozien ne tarde pas à venir présenter ses hommages, et se trouve de suite séduit par le charme surnaturel et la simplicité presque monastique de l'Impératrice.

C'est seulement le lundi après vêpres que la porte de clôture s'ouvre toute grande devant l'auguste visiteuse [...] Après les premières effusions, car Sa Majesté veut embrasser toutes ses connaissances, on se rend au chœur, où après avoir reçu l'eau bénite, elle s'agenouille sur un prie-Dieu tendu de rouge tandis que l'orgue joue l'hymne autrichien. Aux accords de cet air national qui réveille tant de souvenirs, l'Impératrice essuie furtivement quelques larmes qui nous gagnent aussi, mais habituée à se dominer, elle sort du chœur toute gracieuse, regardant avec complaisance ce cloître qui ne s'était pas effacé de sa mémoire depuis sa première entrée à l'âge de six ou sept ans.

L'Impératrice se retrouve de suite dans le monastère comme chez elle, reprenant ses habitudes, passant comme une ombre pour ne pas troubler le silence, veillant à ne déranger en rien l'observance et à ce que ses sœurs aient tout le temps voulu pour leurs travaux respectifs où elle les aide au besoin ; c'est ainsi que le lendemain de son arrivée, elle va au champ d'étendage avec Mère Marie-Antonia ramasser le linge qui y séchait et comme l'abbesse le lui reprochait doucement, elle répondit avec malice en faisant allusion au temps humide : « Ma Mère, je vous assure qu'il était sec, très sec ! »

Au chœur, l'Impératrice a sa place [...], à la suite de nos stalles,



Les quatre sœurs de Bourbon-Parma avec la fille aînée de Zita (1926)

ses livres posés sur un guéridon à ses côtés et dans lesquels elle se retrouve comme une moniale. Elle fait avec nous tous les mouvements du chœur et c'est vraiment la plus sainte des distractions de la voir prier avec tant de recueillement.

Les récréations sont un vrai charme pour nous tellement Sa Majesté y cause familièrement, retrouvant parfois le joyeux rire de ses dix-huit ans. On commence par se promener dans le jardin

puis on rentre et comme elle ne veut pas prendre le fauteuil qui lui est préparé, mais s'assied vite sur une petite chaise, on se groupe autour d'elle.

Le jour de la Pentecôte, après avoir commencé la grande fête avec nous par les premières vêpres, matines et laudes, Sa Majesté est invitée à passer la journée à Saint-Pierre, avec son frère le Prince Sixte, un habitué du monastère et la Princesse Isabelle qui en goûte aussi beaucoup les offices. Elle est ravie de la réception qui lui est faite, des chants, des cérémonies et de tout ce qu'elle peut voir de l'Abbaye qui est un peu sienne en sa qualité d'oblate. [...]



L'impératrice au travail pendant un séjour (1961)

Dans l'après-midi, Sa Majesté fit une longue promenade aux bords de la Sarthe et le soir, elle nous dit de quel repos elle avait joui, assise sur l'herbe pendant plus d'une heure, en face de cette citadelle de Saint-Pierre d'où émane tant de paix et de force. Au reste, elle avoue à ses sœurs que son séjour à Solesmes est pour elle une vraie détente, comme elle n'en avait pas eue depuis des années. »

Le 24 mai 1926, elle renforce son lien avec les moines et les moniales en devenant oblate de Saint-Pierre. Vingt-trois séjours sont comptés à partir de cette date jusqu'en 1939. En particulier en 1928, elle assiste aux obsèques de la deuxième abbesse de Sainte-Cécile, Mère Claire de Livron, à laquelle une affection réciproque l'attachait et qui l'avait soutenue notablement dans sa vie difficile. La guerre 1939-1940 chamboule tout. Zita et son fils aîné Otto sont devenus les « bêtes noires » de Hitler qui s'est juré leur mort. Il faut s'exiler à nouveau, cette fois loin, au Canada, puis aux Etats-Unis. C'est la fin des séjours à Solesmes pour dix ans.

A partir de 1949, de courtes visites sont à nouveau possibles et au début des années 50, ses enfants étant établis, Zita suit l'exemple de sa grand-mère : elle demande officiellement à entrer à Sainte-Cécile ! Va-t-elle devenir solesmienne ? Le P. Abbé Dom Cozien et l'abbesse, Mère Gaudentie Limozin, lui ouvrent la porte. Pourtant, non, elle ne la franchira pas. Toute sa famille s'y oppose trop fortement. Il faut céder. Une formule moyenne est trouvée : Zita obtient la possibilité de passer, une fois par an, deux mois à l'intérieur de l'abbaye pour y mener la vie qu'elle aurait voulu embrasser définitivement. C'est sous cette forme qu'elle fréquentera Solesmes à partir de 1952 pendant trente ans. On recense pas moins de quarante-cinq séjours ou visites jusqu'en 1985, plus courts les dernières années.

Une moniale écrit :

« ...c'est l'incomparable exemple de simplicité et de délicatesse donné par Sa Majesté l'Impératrice quand elle vit au milieu de nous. Elle assiste à tous les offices et à tous les exercices réguliers avec une ponctualité parfaite, consacrant à la prière et à la lecture spirituelle de longs moments. Attentive à ne gêner en rien, reconnaissante des moindres services, elle ne témoigne jamais de la plus petite exigence. En récréation, elle se montre à la fois enjouée et discrète, racontant avec beaucoup d'humour des histoires du passé ou des anecdotes sur ses petits-enfants, ou bien, à notre demande, traçant à grands traits, avec une ampleur et une sûreté de vue remarquables, le tableau de la situation internationale. Avec cela, si fraternelle et affectueuse, partageant avec tout son cœur les joies et les peines de chacune, et s'intégrant si bien dans notre grande famille monastique que nous finissons par trouver toute naturelle sa



présence parmi nous. Son tact, son charme, sa parfaite courtoisie la rendent très chère à toutes les moniales qui considèrent comme un honneur et une vraie grâce le privilège de vivre ainsi dans son intimité. »

Après 1985, l'âge avancé de Zita ne permet plus que des échanges téléphoniques. Le dernier a lieu quinze jours avant sa mort. Entendant qui l'appelle, malgré sa faiblesse, elle tient à prendre elle-même l'appareil pour se recommander aux prières des sœurs. Elle s'éteint le 14 mars 1989. Celle qui aurait voulu revêtir l'habit bénédictin et reposer à Solesmes dans le cimetière de l'abbaye repose désormais à Vienne dans la crypte des Capucins, lieu de sépulture de la maison de Habsbourg.

Sa mort n'a pas rompu les liens avec Solesmes : en souvenir de son attachement aux abbayes l'association pour sa béatification tient régulièrement son assemblée générale tous les ans à la Marbrerie.

■ La commune de Solesmes 59 dans la tourmente de la Grande Guerre

Contrairement à notre commune sarthoise, notre alter ego du Nord a vécu « de l'intérieur » ce long et douloureux conflit pendant la totalité des 4 ans de sa durée pour être enfin libérée le 20 octobre 1918 c'est-à-dire quelques brèves semaines avant l'armistice conclue le 11 novembre 1918 à 11 heures. Ici, la guerre s'est traduite par le départ de beaucoup de nos jeunes gens pour le front et la transformation en 1915, de nos deux abbayes en hôpitaux militaires malgré les réticences de nos élus et de la population locale qui craignaient les conséquences de la venue de militaires tuberculeux à Solesmes à une période où la contagion était fréquente et le traitement de la maladie difficile.

Dans le cadre de ce Comité de Jumelage et avec l'aide de nos amis Solesmois qui nous ont fait parvenir les écrits précieux de Claudine Pardon, historienne, nous allons essayer de vous raconter les souffrances de cette commune qui a eu la malchance de se trouver dès le mois d'août 1914, au cœur du conflit et occupée par une armée allemande très belliqueuse. Personne n'avait pensé que l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, à Sarajevo, le 28 juin 1914 par un étudiant serbe, servirait de prétexte au Kaiser allemand Guillaume II, pour déclencher dès le 1er août 1914, une guerre qui embrasera si longtemps l'Europe et le Monde. Les jeunes français des classes 1890 à 1912 sont rappelés entre le 2 et le 15



août. A Solesmes, le maire, Monsieur LABBEZ, reçoit la dépêche officielle de mobilisation générale et le tocsin sonne. Dès le dimanche 2 août, les hommes mobilisés entourés de leur famille et l'ensemble des Solesmois, gagnent la gare, bien persuadés que la guerre sera courte. 430 sont mariés et souvent pères de famille. Parmi eux quatre conseillers municipaux. La nuit suivante trois colonnes allemandes pénètrent en Belgique. La résistance des troupes belges et l'attitude hostile de la population les surprennent. Ils instaurent d'emblée un système de répression terrible. Ils fusillent les premiers otages. C'est le début de l'exode et de la panique. A Solesmes les habitants sont choqués par le départ des hommes jeunes en pleine période de moisson et les familles désorganisées voient leurs faibles ressources s'effondrer. De plus la ville doit ravitailler la place forte de Maubeuge et le camp retranché de Paris. Le 6 août les soldats français entrent en Belgique pour soutenir l'Armée Belge qui recule. Le 20 août Bruxelles tombe. Quatre jours plus tard les allemands pénètrent dans le département du Nord et la 84ème Division française se replie vers Cambrai alors qu'elle soutient le flanc gauche des Anglais engagés dans le secteur. Elle se trouve complètement disloquée. Des Solesmois quittent précipitamment la ville. Les Anglais tentent de tenir Solesmes mais sont gênés par le flot des réfugiés qui fuient à pied, avec des chariots, des landaus et des brouettes. Les soldats français du II^{ème} Corps, la Division de Cavalerie et un Corps entier de l'Armée britannique de plus de 30 000 hommes et 20 000 chevaux traversent la ville sous les obus allemands. Les combats sont rudes et les britanniques reculent. Le 25 août au soir les premiers éléments des troupes allemandes du Général Von KLÜCK pénètrent à Solesmes et s'y installent pour longtemps maltraitant la population, prenant des otages, voire même fusillant plusieurs habitants. Le maire se retire et laisse la responsabilité de la commune pendant toute la durée de la guerre au second adjoint, Jules CARTEGNE. Les troupes s'installent pillant maisons, fermes et commerce d'alimentation en tuant les bêtes en pâture pour se nourrir. Solesmes se trouve alors dans la zone de la Seconde Armée allemande du Général Von BULOW, dirigée par une Kommandantur sous l'autorité du commandant SCHEIBE surnommé « tiéd'ed've » (tête de veau) par la rumeur publique. Les occupants contrôlent tous les hommes entre 18 et 50 ans. Il leur est interdit de quitter la ville. L'armée allemande ne plaisante pas et fusille facilement les récalcitrants. Certains « réfractaires » réussissent cependant à rejoindre

les Pays-Bas. Le Commandant impose aux habitants de se découvrir pour saluer les officiers allemands dans la rue, du coup, les hommes sortent tête nue ! Interdiction de se réunir à plus de 3 personnes sauf dans les églises. Le couvre-feu est instauré de 8 heures du soir à 6 heures du matin et pour tous motifs les habitants sont punis de prison et d'amendes. Quatre années durant, les aïeux des Solesmois vont vivre dans une sorte de prison à ciel ouvert subissant sans pouvoir se rebeller les ordres de l'armée allemande d'occupation. Ville de garnison, Solesmes devra loger 2000 hommes et 1000 chevaux. Les officiers occupent les plus belles maisons dont ils utilisent les cuisines pour faire leur repas. La commune, comme toutes les autres, voit ses dépenses dues aux exigences de l'occupant, augmenter considérablement. Elle fait appel à l'emprunt car 96% de ces dépenses sont essentiellement au profit des Allemands. Ceux-ci exigent des contributions de guerre énormes et cela explique pourquoi les pays envahis sont sortis exsangues de ce conflit. Des otages des deux sexes sont capturés dans chaque commune pour répondre sur leur vie du calme dans la cité. En représailles des allemands d'Alsace emprisonnés en France au début de la guerre, 200 otages dont plusieurs Solesmois, sont enfermés dans le Hanovre dans la petite ville de Holzminden. Par contre, dès le printemps 1915, les Allemands autorisent l'émigration vers la France non envahie « des bouches inutiles » dont ils veulent se séparer. Cela se poursuivra les trois années suivantes.

D'un point de vue strictement militaire, on note quelques combats aériens au-dessus de Solesmes et une bataille de chars en novembre 1917 à l'initiative de la Troisième Armée Britannique qui fut repoussée. Pour fêter dignement cette « victoire » et remonter le moral des troupes, le Kaiser Guillaume, accompagné de Hindenburg et Ludendorff, passe le 22 décembre 1917, les troupes en revue sur les hauteurs de Solesmes... L'euphorie ne dura pas très longtemps car début octobre suivant on sent que la bataille se rapproche. Solesmes est bombardée de nuit par l'aviation anglaise. Ceux-ci disposent de 425 canons de tous calibres, 40 canons d'artillerie anti-aérienne et trois bataillons de tanks. Sur l'ordre des Allemands, les habitants fuient de nouveau. Ce fut un calvaire pour beaucoup. Le 10 octobre, l'artillerie anglaise bombarde Caudry et Solesmes. L'ennemi est fortement retranché sur la rive est de la Selle, rivière qui traverse la ville. Pendant plusieurs jours les Anglais appuyés par des Néo-Zélandais tentent de franchir la rivière et d'établir des têtes de pont. Les Anglais parviennent à occuper le moulin à eau de Saint-Python, le village voisin. Les Allemands ordonnent une nouvelle fois l'évacuation de la ville et pillent les maisons abandonnées. Solesmes se vide peu à peu. Les Allemands envoient des obus à gaz. Pour contrer les avions allemands, les Anglais déploient des



ballons captifs dans le ciel. Les 62^{ème} et 42^{ème} divisions anglaises traversent la Selle. Monsieur CARTEGNE, le Maire, est sommé de partir. La ligne de défense allemande Hermann est enfoncée. Les pertes sont lourdes. La gare de Solesmes est touchée. Dans la nuit du 20 octobre, les Anglais traversent en force la Selle grâce à 8 ponts posés sur des flotteurs en liège. Les rues de la ville sont investies, des barricades sont enlevées et après un terrible corps à corps, cinquante allemands sont capturés. La mitrailleuse installée à l'entrée Nord de la ville est vite neutralisée. Les troupes ennemis reculent mais continuent à bombarder la ville en s'accrochant dans l'est et le sud-est de la ville. Le temps exécrable ne permet pas l'intervention de l'aviation mais les forces anglaises font 699 prisonniers et récupèrent de nombreuses armes. Ainsi s'achève la « bataille de la Selle » qui a duré 9 jours. Les soldats britanniques et allemands tués pendant la libération de Solesmes sont inhumés, pour la plupart, à Quiévré dans le « Quiévré Communal Cemetery Extension ».

Roger SERVER,
Comité de Jumelage



■ Une solesmoise à Solesmes

Je suis née à Solesmes (Nord) dans une famille solesmoise depuis plusieurs générations.

C'est mon mari qui m'a fait connaître Solesmes (Sarthe) et l'Abbaye : il venait régulièrement séjourner dans la région. J'ai été conquise par les lieux.

Nous nous sommes mariés le 2 juillet 1973 en l'église Notre Dame de Solesmes (72).

Nous avons quitté le Nord fin 1982 pour habiter Nantes et régulièrement nous venions nous ressourcer à Solesmes.

Au décès de mon mari, c'est naturellement que je me suis tournée vers Solesmes où je réside à présent depuis février 2017.

Comment comparer les deux « Solesmes » ?

Solesmes (Nord) était une petite ville prospère à la fois ouvrière et bourgeoise avec des commerces, écoles, petit séminaire etc. La sidérurgie, le textile, l'agriculture : élevage, cultures céréalières et particulièrement celle la betterave sucrière contribuaient également à cette prospérité sans oublier les fêtes locales.

Mais aujourd'hui Solesmes souffre d'un bassin d'emplois sinistré et peine à retrouver le dynamisme d'antan.

Par contre, si l'abbaye de Solesmes (Nord) a disparu, il y a une rue de l'abbaye, alors qu'à Solesmes (Sarthe) il y a une et même deux abbayes mais pas de rue de l'Abbaye !

Solesmes (Sarthe) est un village charmant, fleuri, doté d'un équipement de qualité : plein air, multifonctionnel, culturel et sportif et une vie associative ... encore à découvrir !

Le cadre de vie y est exceptionnel et le site remarquable.

Auparavant, je devais parcourir des kilomètres pour venir à Solesmes, à présent, je traverse la rue et ceci dès le matin à 7h30 pour l'office des Laudes.

Une vie au rythme des cloches de l'abbaye !

Si l'abbaye St-Pierre est ma famille spirituelle, il est totalement différent d'être de passage à Solesmes et d'y vivre en permanence !

Je viens d'une grande ville, Nantes, ville culturellement riche à tous points de vue. Si je fréquente le Centre Culturel de Sablé/Sarthe dont le programme est intéressant, riche et de qualité, l'absence de transport le soir bloque un peu mes sorties.

A l'issue d'une balade contée dans Solesmes en 2017, je me suis inscrite à la Gym douce et j'apprécie les propositions du club des aînés.

Il faut s'intégrer, prendre le temps et ... à 70 ans c'est peut-être un peu plus difficile !

Solesmienne aujourd'hui, mais toujours solesmoise !

M.-Fr. D.

■ Questions à notre ancienne boulangère

Madame Valérie BONAMY, originaire de Normandie, est arrivée avec son mari Michaël et leurs deux enfants âgés de 4 ans et 1 an, début août 2005.

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer à Solesmes ?

« Nous voulions nous rapprocher de la famille et nous éloigner de Paris. »

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

« Petite fille, j'aimais jouer à la vendeuse et j'aime le contact avec la clientèle. »

Pourquoi la boulangerie ?

« Car le passage des clients est quotidien. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

« Le contact avec clientèle et les diverses créations sur les différents thèmes saisonniers : Noël, Pâques... »

Qu'est-ce qui vous déplaît ?

« Faire le ménage, c'est très astreignant car il y a de la farine un peu partout, les tâches administratives. Tenir une boulangerie demande un grand temps de présence. »

Quel conseil donneriez-vous à un jeune boulanger-pâtissier qui débute ?

« Être très motivé, être patient avec la clientèle de passage, avoir le sourire et tout ce qui va avec la vente. »

Qu'elle est votre spécialité ?

« La Douceur aux poires ». »

Qu'elle est votre pâtisserie préférée ?

« L'Eclair au chocolat. »

Et celle des solesmiens ?

« La Douceur aux poires » et le Mille-feuilles. »

Comment définiriez-vous le solesmien ?

« Agréable et compréhensif. Je me suis sentie soutenue. »

Anecdote ?

« Il est arrivé qu'un client commande chez un confrère et vienne chercher la commande chez moi. »

Que retiendrez-vous de ces années à la boulangerie ?

« Que des bons souvenirs, clients agréables et réguliers. Je pars par obligation car c'est trop dur seule même si j'ai un bon boulanger depuis 2010 qui reste avec mes successeurs. »

Qu'est-ce qui va vous manquer le plus ?

« Les contacts, bavarder avec les clients. »

Y-a-t-il une association à Solesmes dont vous aimeriez faire partie ?

« Pas pour l'instant. »

Quels sont vos passe-temps favoris ?

« Le jardinage, je fais un petit potager malgré le manque de temps, les fleurs et le bricolage. »

Allez-vous rester à Solesmes ?

« Oui sans hésitation. Je pense m'accorder quelques mois de repos et de réflexion et ensuite je retravaillerai. »

« Je remercie tous les clients, le Grand Hôtel de Solesmes, les abbayes et les commerçants de nous avoir fait confiance et de m'avoir soutenue depuis le décès de mon mari. »

Valérie
BONAMY



Madame BONAMY passe le relais à Madame et Monsieur GAUGAIN

■ *Hommage à Marie-Louise JAQUET*



Marie-Louise Jaquet est née Marie-Louise CAILLEUX en 1923, voilà 95 ans, dans un petit village de l'Oise. Ses parents André et Madeleine la conduisirent dans les grandes régions de culture de la betterave à sucre. Son père était technicien de distillerie. Pour cette raison en 1933, elle vint habiter Artenay, une commune de la grande plaine de Beauce et siège d'une importante distillerie de betteraves.

Son court apprentissage scolaire se terminera à l'école élémentaire du village où elle obtient le certificat d'étude avec un an d'avance et l'honneur d'être la première du canton ! A l'âge de 12 ans, Marie-Louise maîtrise parfaitement notre langue et ne commet aucune faute d'orthographe. L'invention ultérieure de la calculette ne sera d'aucune utilité pour elle...

Cette performance, dans un premier temps, n'aura pas de suite. Ses parents n'avaient pas la possibilité de lui offrir le collège. Marie-Louise entrera donc dès ce très jeune âge (12 ans) au service ménager du directeur de la distillerie. Pour la très jeune fille et sa famille, c'était un honneur. Ce fut une grande période, décisive pour le reste de sa vie. Elle y apprendra les bonnes manières, la tenue d'une maison que l'on appelait bourgeoise, la couture, la cuisine, le service à table... Cet apprentissage lui fût précieux et l'excellence de ses services lui vaudra une reconnaissance sans réserve de ses employeurs.

Ayant constaté les capacités de son employée de maison, le directeur lui offrira la possibilité de faire des études afin de devenir chimiste. Grâce à elles et à des stages dans un laboratoire parisien où elle se rendait fréquemment, Marie-Louise deviendra en 1953 la responsable du laboratoire d'une sucrerie nouvellement inaugurée dans le même complexe industriel.

Entre temps, pendant l'époque troublée de la guerre, elle souffrira des bombardements de nos alliés et connaîtra le difficile exode sur les routes jusqu'en zone libre... Mais simultanément elle aura le bonheur de faire la connaissance de Raymond JAQUET, fils d'agriculteur du même village. Ils se marieront en 1946 et donneront naissance à trois enfants.

La quarantaine arrivant, Marie-Louise et Raymond décidèrent de donner une autre orientation à leur vie. L'idée d'ouvrir un commerce était très forte. Raymond appréciant les qualités de maîtresse de maison et de bonne cuisinière de son épouse pensa à un hôtel restaurant. Ils choisirent Solesmes. C'est ainsi qu'en 1960 le couple s'installera dans la vieille et modeste hôtellerie du village déjà nommée « le Grand Hôtel » ... Il y avait tout à apprendre et tout à faire. Le courage ne manquait pas et la réussite se concrétisera assez vite.

A cette époque le développement économique était naissant et Solesmes, village notoirement connu par ses abbayes, était une étape touristique géographiquement idéale entre Paris et la Bretagne.

Marie-Louise et son mari étaient des figures marquantes de Solesmes et plus largement du canton de Sablé et de la Sarthe. En l'absence de salle municipale dans la région, toutes les manifestations locales et événements d'importance : accueil de personnalités, cérémonies officielles, repas associatifs et familiaux étaient célébrés dans leur établissement. Leur « Grand Hôtel » était un point central important de la vie communale et le siège de nombreuses associations.

Marie-Louise sera hôtelière et restauratrice une vingtaine d'années. La relève familiale s'affirmant, elle se retira en 1981 avec Raymond, dans leur maison, route de Sablé. Sa longue retraite ne sera pas toujours une période facile. Comme beaucoup d'entre nous, elle connaîtra les ennuis physiques puis le deuil de Raymond, il y a 14 ans déjà. Très attachée à ses sept petits-enfants, Marie-Louise sera une grand-mère remarquable. Elle participera activement à l'éducation de la jeune génération, tout en soulageant les parents très occupés par leurs activités professionnelles. Plus tard, elle aura le bonheur d'avoir neuf arrières petits-enfants.

En l'année 2010, elle fera une dernière apparition publique au « Grand Hôtel » pour y célébrer le jubilé d'or de l'entreprise familiale qu'elle a fortement marqué de son empreinte. Ses longues années de solesmienne se termineront avec beaucoup de patience à la Maison de retraite Saint-Raphaël, entourée des siens et des résidents.

Bertrand JAQUET

■ *Hommage à Michel BLINO*

Michel BLINO nous a quittés le 19 avril dernier, après 60 années passées à Solesmes.

Arrivé le 1^{er} août 1958, il a exercé son métier de boulanger jusqu'au 1^{er} mars 1987. Amoureux de Solesmes, il a été un des pionniers de l'équipe de foot, dont il a été le gardien et a participé avec le Père CLERC à la création de la JS Solesmes.

Josette BLINO et ses enfants



■ *Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat (PLUIH) :*

L'élaboration d'un document d'urbanisme pour les 17 communes du territoire communautaire.

Pourquoi un PLUi-H ?

Afin de mettre en œuvre un projet cohérent à l'échelle du territoire communautaire, il est aujourd'hui nécessaire d'harmoniser l'ensemble des politiques d'aménagement des 17 communes du territoire. Pour cela, les élus intercommunaux ont décidé d'élaborer un projet de développement commun du territoire : un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) (délibération du 18/12/2015).

Ce document définira les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes. Les maires délivreront les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...) des particuliers et des professionnels de la construction en respectant ses règles.

Le PLUi-H a pour ambition de concilier à la fois l'accueil d'une nouvelle population ; la mixité et la diversité de l'habitat, le développement économique et agricole ; l'adéquation des équipements, commerces et services ; l'accès aux transports etc... ; tout en préservant le cadre de vie et les richesses naturelles et patrimoniales du territoire. À terme, les communes seront dotées d'un document d'urbanisme unique qui leur permettra de construire à l'horizon 2030 dans un souci de complémentarité et de solidarité.

Le planning

L'élaboration du PLUi-H est une démarche longue, sur 3 ans. Plusieurs étapes seront importantes : le Diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable puis le Règlement.

Le diagnostic

Première étape de la construction du projet, le diagnostic a débuté, dès le mois de janvier, par des rencontres communales. Les bureaux d'études se sont rendus dans chaque commune du territoire afin de permettre aux élus de s'exprimer sur les caractéristiques et spécificités de leur commune mais également sur sa place dans la dynamique intercommunale. L'élaboration du diagnostic s'est poursuivie par l'organisation d'ateliers de travail thématiques. Il a fait l'objet d'une présentation lors du dernier conseil communautaire et d'une présentation lors de la réunion publique du 28 juin 2018 à Solesmes.



La concertation

Tout au long de la procédure, un registre de concertation est mis à disposition du public dans toutes les mairies de la Communauté de communes. Une information régulière sur l'avancée et les temps forts du dossier sera également prévue sur le site internet de la collectivité www.sablesursarthe.fr

Le premier temps fort de cette concertation a été marqué par la tenue des Promenades du PLUIH le 26 mai dernier. La même matinée, sur tout le territoire communautaire, des élus et des habitants ont parcouru leur commune pour s'accorder sur ses éléments marquants qui figureront au diagnostic du territoire.



Un autre temps fort de la concertation a eu lieu le 19 septembre 2018 à la salle des fêtes de Juigné-sur-Sarthe dans le cadre d'un « forum élus habitants ».

■ Résultats du concours des maisons fleuries 2018

1^{ère} Catégorie : maisons de bourg ou de lotissement avec jardin visible de la rue



1 ^{er}	M. et Mme Fernand THIBAUT	14 cour des Ormeaux
2 ^{ème}	M et Mme Daniel FERRAND	15 clos de la Fontaine
3 ^{ème}	M. et Mme Bachir LAOUAR	41 route de Beaucé
4 ^{ème}	M. et Mme Thierry CRUZ	11 allée Dom Edouard Clerc
4 ^{ème} ex-æquo	M. et Mme Michel VOISIN	17 allée du Puits-aux-Moines
6 ^{ème}	M. et Mme Roger BRUON	15 allée Saint-Clément
7 ^{ème}	M. Roger SAMOYEAU	6 rue Saint-Aquilin
7 ^{ème} ex-æquo	M. et Mme Christian MAIGNAN	39 rue Angevine
9 ^{ème}	M. et Mme Gérard DELORME	15 rue Marchande
10 ^{ème}	M. et Mme Christian COUDREUSE	16 allée Saint Clément



3^{ème} Catégorie : hôtel - Restaurant

1 ^{er}	«Le Grand Hôtel» M. et Mme Bertrand JAQUET	16 place Dom Guéranger
2 ^{ème}	«Le Bœuf Fermier» M. Dominique NICOLAS	12 rue Marchande
3 ^{ème}	«La Galetterie» M. et Mme Anthony GEORGET	1 rue du Pont

ETAT CIVIL 2017/2018

■ Naissances

Téréssa PAULOIN	16 novembre 2017
Cattleya ROYER	27 janvier 2018
Victor DABOUIS	11 mars 2018
Rayan BOUHOURS	20 mars 2018
Robin LECHAT	13 mai 2018
Marceau DEDIEU	17 juillet 2018
Antonin DAILLIERES	05 août 2018
Lucas DUBOIS	13 août 2018
Lisa MOTRIEUX	30 septembre 2018

■ Mariages

Elodie NOIR et Vincent LEBAS	09 juin 2018
Audrey LEMEUNIER et Florian FROGER	06 juillet 2018
Hélène LERAY et Nicolas NAY	28 juillet 2018

■ Décès

Renée PESLIER veuve GICQUEL, 95 ans	21 septembre 2017
Roger VALLEE, 89 ans	22 septembre 2017
Sœur Marie-Claire TAILLANDIER, 84 ans	20 octobre 2017
Henri ROMAGNOSI, 86 ans	14 novembre 2017
Yvonne LAHAYE, 90 ans	28 novembre 2017
Jean-Marie FORTIN, 77 ans	08 décembre 2017
Ginette GELOT veuve LEGAY, 77 ans	04 février 2018
Albert BEAUMIER, 90 ans	08 février 2018
Louis BEAUMIER, 88 ans	29 mars 2018
Josiane PILET épouse BIGOT, 84 ans	29 mars 2018
Père Pierre ESTORGES, 92 ans	15 avril 2018
Michel BLINO, 84 ans	19 avril 2018
Sœur Marie van DETH, 81 ans	29 juillet 2018
Marie-Louise CAILLEUX veuve JAQUET, 95 ans	01 septembre 2018
Sœur Jehanne TORTERÛE de SAZILLY, 82 ans	10 septembre 2018
Huguette VERBEKE veuve ABRAHAM, 89 ans	23 septembre 2018
Antoine ARTHUS-BERTRAND, 75 ans	30 septembre 2018



Sur les toits de Solesmes

